



GALYS
laboratoire agricole

ANALYSE QUALITATIVE ET MINERALE DE RAISINS

Protocole de prélèvement

Période : A mi-véraison ou 15 jours avant récolte.

Prélèvements :

- ➔ Un minimum de 200 baies sur au moins 100 souches représentatives de la vigueur moyenne de la parcelle et sur la zone (où vous avez réalisé vos analyses de sève ou de sarments).
- ➔ Eviter de les entasser dans le cas d'un transport des échantillons, si c'est le cas prendre des boîtes plates ou utiliser nos bidons et les mettre à plat pour ne pas tasser les grains.
- ➔ Prélever toujours au hasard dans cette zone homogène de la parcelle, en effectuant en général un ou deux aller-retour, en variant les expositions et les positions de grappes en alternant les prélèvements sur la première et la seconde grappe de chaque sarment, mais aussi au cœur et vers les extrémités de souches.
- ➔ Varier le positionnement des prélèvements de grappes (exposées au soleil, à l'ombre, ...)
- ➔ Eviter les rangs de bordure et les zones hétérogènes.

Expédition des échantillons :

- ➔ Disposer les baies dans un sac en plastique étanche et les disposer dans des boîtes plates avec couvercle étanche ou les mettre directement dans le bidon propre, veiller à la lisibilité des références.
- ➔ Dans le cas d'un transport des échantillons, veuillez doubler le sac plastique et conditionner individuellement les échantillons dans des petits barquettes plastiques bien calés par exemple), en comblant les cartons avec du papier ou des copeaux.

➔ Envoyez vos échantillons :

LABORATOIRE GALYS ANCENIS
450. rue de l'Hermitage
44150 ANCENIS
Tel : 02 40 98 91 84